



# EN GUISE D'OU VER TURE

Durant l'été, les clubs ont recruté. Ils se sont renforcés. Ils ont fait signer nombre d'internationaux, pour beaucoup étrangers. Il n'en fallait pas plus pour que des voix s'élèvent, et que l'on pointe du doigt les sommes engagées. Pour dépassionner le débat et essayer d'y mettre un peu d'ordre, je voudrais rappeler que le rugby est en pleine croissance. Les recettes des clubs sont en augmentation. L'image de ce sport auprès des médias et du public est de plus en plus forte. Il touche un nombre croissant de spectateurs et déborde le cadre strict des amateurs ; pensons au taux d'audience de la finale de la Coupe du monde contre la Nouvelle-Zélande ! Tout cela naturellement attire les sponsors : plus de sponsors qui investissent plus. Et l'on peut penser qu'à l'avenir, si les choses continuent ainsi, ils viendront en plus grand nombre et apporteront plus de moyens. Sans parler des droits de retransmission qui, convenablement renégociés, devraient permettre aux clubs d'accroître leurs investissements.

Le rugby, donc, est en pleine croissance, ce qui signifie en pleine mutation : dans son rapport à la médiatisation, au professionnalisme, à la gestion. En d'autres termes, il entre dans une nouvelle économie. Certains le déplorent quand ils devraient s'en réjouir. Car ces mutations sont inévitables. Sans visibilité, sans médiatisation, sans reconnaissance, un sport, quelle que soit sa valeur, glisse vers la confidentialité, avec tout ce que cela implique. Il est clair, dans ces conditions, que si le rugby veut continuer d'exister comme sport il n'a d'autre choix que s'engager dans cette dynamique de croissance. Toute velléité de freiner ou brider cette croissance serait néfaste. Elle serait non seulement contre-productive mais amorcerait la logique inverse, celle de la récession. Si une situation d'équilibre doit un jour être trouvée – et nous en sommes encore loin – ce ne sera pas le fait de règlements administratifs mais de ce que cette nouvelle économie aura atteint sa maturité.

**UN SPORT EN PLEINE CROISSANCE EST UN SPORT EN PLEINE MUTATION. CERTAINS LE DÉPLORENT. MAIS LE RUGBY N'A D'AUTRE CHOIX QUE DE S'ENGAGER DANS CETTE DYNAMIQUE.**

Texte Mohed Altrad

Maintenant, cette croissance, comme toute croissance, entraîne des crises dans lesquelles d'anciennes entités disparaissent tandis que de nouvelles apparaissent. Il est naturel que les disparitions attisent la nostalgie, tout comme les arrivées devraient susciter de l'enthousiasme ; jusque-là il n'y a rien que de normal. Toutefois, si les crises font partie du processus, rien ne dit qu'il faille se résigner à les subir, ou renoncer à les maîtriser. Il faut, si l'on veut durer, être attentif à ne pas laisser la croissance s'emballer ou s'ensauvager. Mais, d'une part, on ne peut la maîtriser en la refusant ; on ne le peut qu'en l'acceptant, en la comprenant et en l'accompagnant. Et, d'autre part, il convient de reconnaître que cette maîtrise revient en premier lieu aux clubs, à la gestion des clubs, qui y sont directement intéressés puisque ils ont le statut d'entreprise, bien plus qu'aux instances nationales. Entendons-nous. Bien plus ne signifie pas à l'exclusion de... Dans cet effort, les clubs et les instances nationales doivent collaborer. Si l'économie repose sur les lois du marché, il faut néanmoins reconnaître qu'il n'y a pas de marché absolument libre et indépendant comme le rêvent certains théoriciens ou dirigeants du Top 14. Tout marché tient compte et intègre les réglementations nationales et internationales. En ce sens, les polémiques qui opposent régulièrement les instances nationales et les clubs devraient cesser. Il n'y a pas de conflit d'intérêts entre eux. Les

deux parties, pour autant que je le sache et si l'on s'en tient aux déclarations officielles, œuvrent pour le bien du rugby. Il est vrai qu'il y a des problèmes. Si l'on voulait en esquisser la liste on pourrait commencer par la relation « malsaine » qui sépare plus qu'elle unit les « anciens » : anciens dirigeants et/ou anciens joueurs, et les nouveaux [représentés par les chefs d'entreprises] ; on pourrait évoquer le refus d'écouter les arguments de

l'autre, et cela des deux côtés, l'incompréhension des cycles de la nouvelle économie du rugby, la résistance au changement chez les anciens, ou au mieux l'acceptation de ce changement à condition que celui-ci leur convienne, et enfin, le sentiment persistant des nouveaux d'être rejetés. Tout cela est dommageable et, à perpétuer cette situation, personne n'y gagnera.

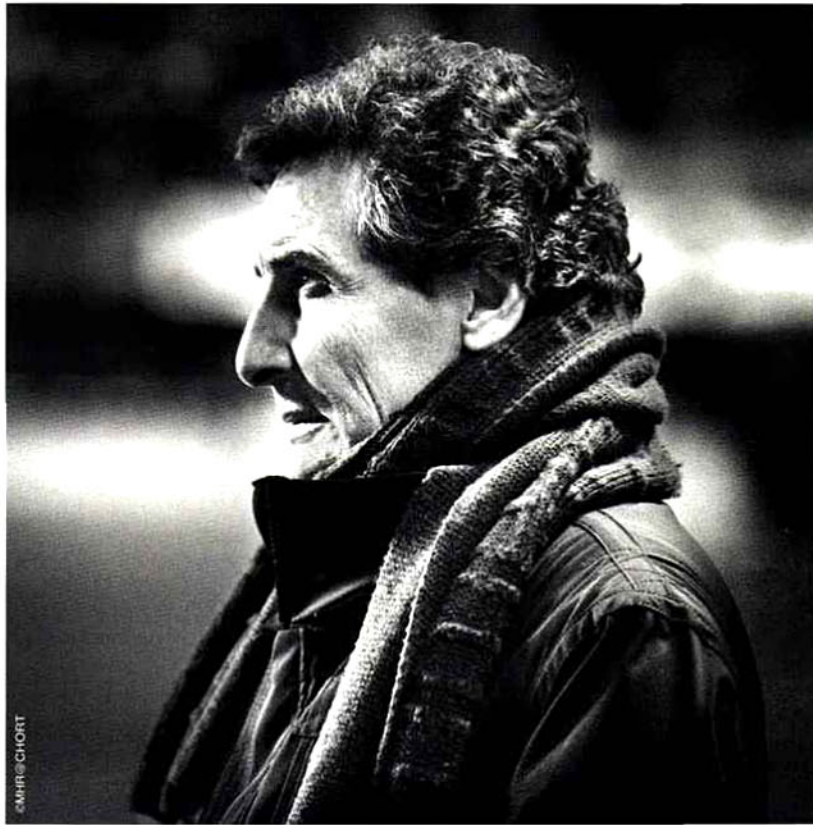
Pour en revenir à la polémique, disons que les sommes engagées dans le recrutement des nouveaux joueurs n'ont, en elles-mêmes, aucune raison d'être critiquées. Elles ne pourraient l'être que si elles devaient mettre

stabilisée. Quant aux clubs actuellement en difficulté, je suis sûr – si on leur en donne la liberté – qu'ils parviendront à créer les ressources nécessaires pour soutenir leur ambition. Soit leur direction actuelle y parviendra, soit le club trouvera un nouveau repeneur et repartira, comme cela se passe dans tous les secteurs de l'économie. J'ajouterai que ces clubs ne réussiront qu'en profitant de la dynamique enclenchée par les clubs que l'on pointe aujourd'hui du doigt. Les clubs du Top 14 et de la Pro D2 sont professionnels. En tant que tels, ils exercent une activité commerciale. Ce sont des sociétés

anonymes, régies par le code du commerce et dépendant des tribunaux de commerce. Les présidents de clubs ont le devoir d'équilibrer leurs comptes et, éventuellement, de dégager du résultat pour investir, faute de quoi ils font faillite. Telle est la loi du commerce (code du commerce créé par Napoléon). Que les instances nationales ou quelque particulier s'inquiètent de leur situation financière, cela peut se comprendre. Qu'ils cherchent à légiférer à son encontre, ils sortent de leurs compétences. Pour conclure, je souhaiterais rappeler que la Fédération française de rugby est une institution qui a pour objet la gestion du rugby amateur et du XV de France. La Ligue nationale de rugby est, elle, une institution qui a en charge le rugby professionnel : Top 14 et Pro D2. La FFR et la LNR doivent coopérer,

en préservant leur autonomie. Or, aujourd'hui, ce n'est pas tout à fait le cas. La LNR se comporte actuellement comme une filiale de la FFR, dans le sens où l'on parle de filiale dans un groupe industriel ou commercial, qui applique les consignes de la direction. Tel n'est pas ce que prévoit le législateur...

Mais laissons là ces querelles. Le championnat est lancé. Tournons-nous vers les terrains. Le rugby est un sport avant tout. ■



Mohed Altrad est président du Montpellier Hérault Rugby Club. Ecrivain, il a publié plusieurs romans aux Editions Actes Sud.

en péril l'équilibre financier des clubs qui y consentent. Jusqu'à preuve du contraire, ce n'est pas le cas. Ce n'est d'ailleurs même pas le véritable sens des critiques. Ce qui est en cause, de façon incidente, c'est la disparité apparente, le fait que de nombreux clubs ont du mal à suivre et à équilibrer leur budget. C'est malheureusement une réalité, mais qui trahit seulement le fait que la nouvelle économie du rugby n'est pas encore